

THEMATIC COMPILATION OF RELEVANT INFORMATION SUBMITTED BY FRANCE

ARTICLE 9, PARAGRAPH 1 UNCAC

PUBLIC PROCUREMENT

FRANCE (THIRTEENTH MEETING)

En juin 2021, le Ministère de l'économie, des finances et de la relance (MEFR) a mis en ligne deux tableaux de bord ministériels, en accès libre, mis à jour automatiquement au quotidien :

- https://data.economie.gouv.fr/explore/dataset/decp_augmente/table/ : un tableau de bord sur le site « open data » du MEFR. Il met à disposition l'ensemble des données et les outils de recherche et de filtre classiques. Il donne ainsi la possibilité de traiter les données et de les exporter.
- <https://datavision.economie.gouv.fr/decpl/> : un tableau de bord dit « grand public », non initié au traitement des données. Il présente les chiffres principaux et donne accès par des boutons de grande taille à des analyses paramétrables mais dont les structures ne peuvent être modifiées par l'utilisateur.

Ces plateformes permettent de présenter les données dites essentielles de la commande publique.

Les « données essentielles » concernent aujourd'hui seize données portant sur la procédure de passation, le contenu du contrat et l'exécution et jusqu'à sept données complémentaires en cas de modifications du marché public ou huit pour les concessions (trois en exécution annuelle et cinq en modifications), soit un potentiel de vingt-trois au total pour les marchés publics et vingt-quatre pour les concessions.

La liste de ces données figure à l'annexe 15 du Code de la commande publique.

L'obligation de publier les données essentielles concerne les marchés publics dont la valeur est égale ou supérieure à 40.000 euros HT, cette publication se faisant sur la plateforme de passation de l'acheteur (appelé « profil d'acheteur »). Pour les marchés publics dont le montant se situe entre 25.000 et 40.000 euros HT, cette obligation s'applique également. Toutefois l'acheteur peut satisfaire à cette obligation en publiant, au cours du premier trimestre de chaque année, sur le support de son choix, la liste de ces marchés conclus l'année précédente en précisant : leur date de conclusion, leur objet, leur montant, le nom du titulaire et sa localisation.

Il y a aujourd'hui sur ces deux sites les données d'environ 340.000 marchés.

Il convient également de noter que les équipes de contrôle de la Cour des comptes disposent d'un accès immédiat et de manière autonome des équipes de contrôle à la base data.economie.gouv.fr du MEFR, et une cinquantaine de bases de données dans le domaine « Administration et finances de l'Etat »